

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP)
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Organisation des NU bénéficiaire: UNESCO	Domaine Prioritaire - Formation professionnelle et promotion de l'emploi des jeunes
Directeur du Programme: Nom: SOSSOU Benoît, Représentant Adresse: Rue 1778, près de la Compagnie de sécurisation des Diplomates, Yaoundé, Cameroun, PB 12909. Téléphone: + (237) 33 01 90 35 / +(237) 33 01 90 36 Courriel: b.sossou@unesco.org	Ministère ou autre entité nationale: Nom: Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Adresse: Av Boganda, Building administratif, Bangui, RCA
N° du Programme:	Durée du Programme: 18 mois Date de démarrage estimée: 1 ^{er} décembre 08
Nom du Programme: Redynamisation des Centres de formation Professionnelle	Lieu(x) couvert(s) par le Programme: Bozoum, Bossangoa, Bria, Bangui
Description du Programme. Il s'agit de rendre opérationnel d'une manière durable 3 Centres de Formation Pratique et Professionnelle pouvant accueillir par promotion 180 jeunes (60 x 3). La réhabilitation des locaux, l'acquisition des matériels, l'élaboration de référentiels et curricula, à la formation/recyclage des instructeurs sont programmés pour chaque centre.	Coût total du Programme: Montant demandé par le FCP: 355 000 USD Contribution de l'Agence UN récipiendaires: 10 000USD TOTAL: 365 000 USD
Objectifs Globaux de Consolidation de la Paix et Objectifs Immédiats: Objectif global : Contribuer à la revitalisation des communautés affectées par les conflits Objectifs immédiats : (i) Rendre opérationnel 3 centres de formation professionnels situés à Bozoum, Bossangoa et Bria ; (ii) Promouvoir l'insertion des jeunes sortants des centres de formation dans la vie active	
Résultats et Activités Clés: R1. Les 3 centres sont réhabilités et équipés R2. Le personnel d'encadrement est formé sur la nouvelle pédagogie et les nouveaux référentiels R.3 Les examens/tests sont effectifs à la fin des cursus et les sortants organisés 9 coopératives créés	
Montant Total Approuvé: \$ _____	

Au nom de:	Signature	Date	Nom/Titre
<i>[Autorité nationale, le cas échéant]</i>	_____	_____	_____
Organisation des NU bénéficiaire	_____	_____	_____
Co-président (Gouvernement)	_____	_____	_____
Co-président (ONU)	_____	_____	_____

1. Analyse de la situation et contexte

Situé au cœur de l'Afrique, la République Centrafricaine, a été marquée par une décennie de guerre civile et une suite de violences physiques et psychologiques envers la population. Ceci a entraîné la dégradation continue des conditions économiques et sociales. En dépit d'un retour progressif à la paix et à de meilleures conditions de sécurité, la vie quotidienne des gens et notamment des jeunes est très difficile. Le pays est classé parmi les pays les plus pauvres du monde (169^{ème} sur 175 pays pour l'IDH). Les régions les plus sinistrées se trouvent au nord-est et au nord-ouest du pays.

La population est jeune, 49,4 % ont moins de 18 ans, 62 % de la population est rurale. 1 enfant sur 4 n'a jamais été à l'école et pour ceux qui y sont admis, 60 % abandonnent sans atteindre le niveau de fin de l'éducation fondamentale¹. Ces phénomènes frappent bien entendu les familles les plus pauvres donc notamment en milieu rural où 70 à 90 enfants sur 100 admis au cycle fondamentale 1 ne l'achèvent pas. L'espérance de vie scolaire est faible et n'est que de 3,9 années.

Or, parallèlement à cette sous scolarisation, les structures d'encadrement technique et professionnelle prévues pour accueillir ces jeunes précocement déscolarisés se sont énormément dégradées laissant place à une quasi inexistence d'offre de formation. En effet, sur 8 centres de formation professionnelle du Ministère de l'Éducation, seuls 3 sont timidement fonctionnels. L'écrasante majorité des jeunes en âge de scolarisation restent exclue de toute forme de politique structurée d'acquisition des compétences.

Ces situations précaires favorisent le recrutement et l'enrôlement des jeunes désœuvrés et pauvres dans des forces déstabilisatrices, situation particulièrement assez répandue dans les provinces du nord-ouest.

2. Justification du programme

A l'instar des pays de la sous région, le taux de chômage est élevé dans le pays et les 2/3 de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les jeunes sont les plus vulnérables. Or, il est unanimement admis que pour lutter contre la pauvreté il faut créer des emplois. Dans un contexte où l'économie fonctionne essentiellement grâce au secteur informel (en Afrique Subsaharienne, ce secteur utilise entre 30 à 95 % de la population active), il est recommandé de dynamiser ce secteur¹. Il s'agit donc d'encourager l'auto emploi et les petites entreprises informelles (familiales ou individuelles). A cette fin, la formation professionnelle devrait constituer un moyen privilégié d'accroissement des compétences et de l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre. Cela fera bénéficier les habitants des localités identifiées des compétences pour construire et mener des chantiers locaux et permettra d'accroître leurs chances d'insertion professionnelle pour pouvoir prétendre à un revenu stable, et un travail décent qui le font sortir de la pauvreté.

¹ Document de lutte contre la pauvreté de Bria

Il s'agit donc de dynamiser et rendre opérationnels les structures de formation de proximité qui sont situées dans les zones (nord est et nord ouest) où l'environnement est plus propice aux déviations des jeunes dans des activités non favorables au maintien de la paix et mettant en péril les acquis déjà obtenus dans ce domaine.

Cette dynamisation qui devra permettre l'autonomisation des bénéficiaires aura un effet stimulateur de la demande. Pour cela, la qualité de l'offre sera améliorée pour répondre au besoin de la localité.

Pour stimuler le passage de la formation à la création d'activités génératrice de revenus stables et décents, un crédit d'installation sera par la suite octroyé aux groupements en coopérative nés de l'association des sortants des centres sur la base d'un projet concret qu'ils auront à présenter.

Cette démarche visant à tenir compte du secteur informel dans la création d'emploi et la lutte contre la pauvreté suit les recommandations de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et celles relatives aux régions d'implantation. En outre, ces actions sont conformes aux stratégies spécifiques des axes prioritaires énoncées dans la stratégie sectorielle de l'éducation 2010-2020 qui préconisent dans le domaine de la formation technique et professionnelle la redynamisation des filières courtes pour favoriser l'insertion dans la vie active en faveur des jeunes sortant des écoles primaires.

La non réalisation et l'inexistence de telles stratégies et actions (i) ne militent pas en faveur de l'approche droit à l'éducation pour tous et à un emploi décent, (ii) aggraverait la situation de pauvreté dans laquelle se trouve actuellement les jeunes mais aussi le pays et amenuiseraient leur espoir naissant (iii) et de ce fait, favoriseraient la déviance et l'enrôlement des jeunes dans des actions déstabilisatrices ou vers des comportements peu honorables comme la prostitution, la délinquance avec toutes les conséquences que cela peut engendrer, (iv) phénomènes qui perpétuent l'insécurité et annihilent les efforts déployés pour la consolidation de la paix.

3. Démarche du programme

3.1 Les problèmes

En ayant comme trame de fonds la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage des jeunes et la consolidation de la paix,

Parmi les problèmes majeurs identifiés dans ce domaine au niveau des ces localités lors de l'analyse diagnostic effectuée dans le processus d'élaboration de la stratégie sectorielle de l'éducation et le processus participatif de formulation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté figure :

- L'accès aux structures d'encadrement technique et professionnel est limité dû à la quasi inexistence des structures d'accueil de formation de proximité au coût

- accessible pour les jeunes qui ne sont pas suffisamment scolarisés ou qui ont précocement quitté le système éducatif.
- L'absence au sein de la communauté de ces structures accessibles pour les jeunes déscolarisés est un facteur bloquant pour s'améliorer, s'épanouir, garder espoir, croire en l'avenir, avoir un projet de vie décent, et pour participer pleinement à la vie citoyenne.

Sur le plan technique :

- Les contenus d'apprentissages sont obsolètes par rapport aux nouveaux besoins sur le marché du travail et des bonnes pratiques relevées dans ces domaines ;
- Les encadreurs et instructeurs ne sont pas formés sur les nouvelles pédagogies dans l'optique d'une approche par les compétences nécessaires pour obtenir des sortants directement aptes et outillés pour la vie active ;
- Les équipements sont totalement dégradés pour permettre un apprentissage de qualité suffisante

3.2 Les résultats

Il s'agit donc de rendre opérationnel d'une manière durable 3 Centres de Formation Pratique et Professionnelle pouvant accueillir par promotion 180 jeunes (60*3) et qui sont situés respectivement à Bria (Nord Est) et Bossangoa et Bozou (Nord Ouest) où l'environnement est plus propice aux déviances des jeunes dans des activités non favorables au maintien de la paix et mettant en péril les acquis déjà obtenus. A la sortie de ces établissements, il est attendu que ces jeunes organisés en coopérative seront aptes à s'autoinstaller. Chacun des 3 Centres offrira les trois spécialités retenues : maçonnerie, menuiserie, construction métallique.

3.3 Les cibles

La cible principale est les jeunes sortis de l'éducation fondamentale, qui d'une manière générale, sont issus de familles défavorisées. Une attention particulière sera donnée à la candidature des filles.

Le Ministère de l'éducation sera renforcé à travers la capacité d'élaborer les référentiels, et les modules pouvant être répliqués dans d'autres centres. Après l'évaluation, les leçons tirées devront permettre au Ministère de vulgariser les schémas d'intervention au niveau national.

L'impact sera ressenti auprès de la population de ces trois localités qui indirectement sera donc touchée, car désormais elles auront des techniciens de qualité disponibles dans les domaines de la menuiserie, la maçonnerie et la construction métallique.

3.4 La démarche

Cette dynamisation adoptera une démarche intégrée dans l'optique d'une action de « vitrine et modèle » qui doit générer un effet d'entraînement auprès des jeunes : l'amélioration des infrastructures d'accueil (en terme de réhabilitation et rénovation des équipements) ; le recyclage/formation de 3 directeurs, instructeurs / instructeurs ouvriers,

la révision des modules d'apprentissage et des référentiels de formation pour mieux répondre aux contextes locaux et s'inspirant des bonnes pratiques dans d'autres pays, et enfin l'accompagnement dans l'auto installation après formation des 180 jeunes associés dans 9 Groupements d'Intérêt Ruraux.

Outres les modules pratiques et techniques permettant l'acquisition de compétences qui seront revus conjointement avec les spécialistes, les instructeurs ouvriers, les futures bénéficiaires, des représentants des artisans/ou entreprises en cours d'emploi dans le domaine donné, et les structures techniques et communautaires, d'autres modules seront introduits : la gestion, les micros crédits, l'entrepreneuriat, la paix, l'entraide, la solidarité, la citoyenneté le VIH et Sida et les IST. (Dans ces domaines, l'UNESCO dispose déjà de modules qui ont été introduits dans le système scolaire classique mais qui devront être adaptés). Une collaboration sera trouvée au niveau de la communauté pour une appropriation de l'école comme par exemple : Les parents d'élèves, les structures de santé, les ONGs présentes dans la localité, les projets des autres Agences travaillant dans le domaine, l'Ecole des Métiers des Art et l'Agence Centrafricaine pour la formation professionnelle et l'emploi.

Une attention particulière sera donnée à la formation du Directeur qui doit disposer non seulement de compétences en matière de gestion, administration d'un établissement mais aussi doit avoir une connaissance sur le suivi des projets, des compétences dans la mobilisation, le plaidoyer pour maximiser la participation de la communauté dans la conception, la mise en œuvre le suivi et évaluation du programme. Cette participation active contribuera à asseoir la pérennité des actions.

Pour stimuler le passage de la formation à la création d'activités génératrice de revenu stable et décent et pallier provisoirement aux manques de structures de micro crédit de proximité, un kit d'installation sera par la suite octroyé aux groupements en coopérative nés de l'association des sortants des centres. Un manuel de procédure sera écrit à cet effet pour préparer les apprenants dans ce sens. Un léger comité constitué des agents déconcentrés du Ministère mais aussi des entités ci-dessus citées sera mis sur pied pour assurer le suivi post formation.

La démarche proposée dans le cadre de ce programme a tenu compte des enseignements tirés du diagnostic des anciens établissements en RCA. Cependant, compte tenu de la situation particulière des pays post conflits, outres les améliorations techniques en terme de référentiels et de formation du personnel d'encadrement, les autres aspects comme l'implication des bénéficiaires, de la communauté, la démarche « package » se sont inspirés des bonnes pratiques dans d'autres pays de l'Afrique Subsaharienne.

3.5 Les indicateurs de suivi et de performance

Les principaux indicateurs de suivi :

- Nombre de centres opérationnels (Sur le plan infrastructurel, équipements..)
- Nombre de directeurs formés, nombre d'instructeurs formés,
- Référentiels dans 3 filières disponibles
- Autres modules disponibles

Les indicateurs de performance

- Le nombre d'apprenants ayant réussi les examens de fin d'année
- Le nombre de structures extérieures prenant part à l'apprentissage
- Le nombre de groupements mis sur pied
- Le nombre de projets des groupements acceptés ;
- Le nombre de groupements ayant satisfait aux grilles d'évaluation 4 mois après la fin des cours.

3.6 Durabilité du Programme :

Il est prévu que le programme continue au-delà du financement des fonds FCP. Ces centres seront aussi productifs et donc vont par la suite contribuer à son auto financement.

Dans la stratégie d'approche, les actions suivantes ont été mise en œuvre pour garantir au mieux cette pérennité.

Il s'agit :

- de l'engagement du Ministère
 - d'assurer la prise en charge des salaires et avantages divers des instructeurs dont le directeur,
 - d'assurer la sécurité et l'entretien des locaux (salles des classes et ateliers) et matériels affectés au projet,
 - de participer au fonctionnement du centre à partir de la seconde année,
 - de maintenir au poste les directeurs et instructeurs bénéficiaires des formations pendant au moins quelques années, afin de rentabiliser l'investissement et renforcer la cohérence pédagogique au sein des trois centres de formation redynamisés
- D'inciter le centre dans son développement à effectuer des prestations/produits devant générer des financements (ventes des produits des travaux pratiques, acceptation des commandes des particuliers...) sous le contrôle du Comité de gestion du Centre ;
- De la formation du directeur dans la mobilisation de ressources et de plaider et l'implication des différents Comités dans le suivi et la gestion.
- Dans la réalisation d'une évaluation externe afin de garantir une impartialité et donner plus de chance à une mobilisation de ressources additionnelles
- De l'association des acteurs du monde du travail dans la formation
- De faire accepter par les apprenants les manuels de procédures qui peuvent prévoir un remboursement à titre symbolique des frais d'installation pour le réinjecter dans le système pour les autres promotions...

4. Arrangements de gestion et de coordination

L'UNESCO sera l'Agence d'exécution du Projet. Le Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation de l'enseignement Supérieur et de la Recherche à travers la Direction de l'Enseignement technique, de la Formation Technique et Secondaire sera l'interlocuteur direct dans l'exécution du Projet. A ce titre, le Ministère siègera auprès des différentes instances de gestion et de coordination comme le Comité de Contrôle du Département au niveau régional, le Comité de coordination au niveau national. Une convention de collaboration matérialisera l'accord entre l'UNESCO et la partie Centrafricaine.

Le Bureau de Yaoundé assurera le backstopping. Dans la réalisation de ce projet, les compétences des experts des Instituts spécialisés de l'UNESCO seront utilisées. Le Bureau de Yaoundé assurera également la gestion financière du projet sur la base du plan de travail validé par le Comité de pilotage conformément au document du projet. Un expert spécialisé dans les domaines de l'enseignement technique et professionnel, basé à Bangui, sera recruté pour assurer la coordination au niveau national.

Le Comité de coordination au niveau national est composé d'un Représentant du Ministère, d'un Représentant de l'UNESCO, des 3 directeurs d'écoles, d'un Représentant de chaque Agence impliquée (comme BIT, PNUD, ..), d'un Représentant du Ministère de l'Emploi, d'un Représentant du/des Plateforme du secteur privé œuvrant dans les domaines concernés. La mission, la composition seront encore précisés dans un manuel de procédure ci-dessous mentionnés.

5. Suivi et Evaluation

5.1 Le suivi

Le suivi, basé sur les indicateurs de suivi (ci-dessus et cadre logique) sera assuré par l'unité de gestion du projet, le Directeur du Centre, les structures ministérielles déconcentrées à travers le Comité de contrôle du Département, la Direction de l'Enseignement Technique du Ministère niveau central, le Comité des apprenants et des parents, le Comité local de gestion du Centre, (Représentants des ouvriers instructeurs, de la communauté des parents d'élèves, des structures communautaires existantes, des opérateurs économiques..), le Comité national de pilotage et le Comité de coordination inter Agences pour le Fonds.

Les missions de chaque entité, (autre que le Comité de coordination inter agence) la fréquence des rapports de suivi, les canevas de fiches/ ou rapport de suivi seront précisés dans un manuel de gestion dont l'élaboration sera participatif. Ce manuel qui sera initié depuis la base sera à diffuser dès le début de la mise en œuvre et sera validé par l'UNESCO et le Ministère de tutelle.

Le directeur établira tous les deux mois une fiche de suivi dont le contenu lui sera délivré lors de la formation. Un rapport trimestriel (la périodicité répondra les exigences du Fonds) sera établi par l'Unité du projet, et une revue du projet sera organisée

annuellement au niveau de chaque centre avec toutes les parties prenantes dont les bénéficiaires.

Eu égard au fait qu'il s'agit d'une redynamisation, il est supposé que les informations de base sont à un niveau minimal. Ces éléments seront consignés au début lors d'une mission d'établissement de l'état des lieux.

5.2 L'évaluation

L'évaluation finale du projet sera basée sur les indicateurs de performance ci-dessus mentionnés. Elle sera faite 4 mois après la dotation des kits aux coopératives des apprenants. Cette évaluation sera externe aux entités de gestion et de suivi du projet.

La gestion des fonds, les audits respecteront les règlements appliqués au niveau de l'UNESCO

6. Analyse de risques et hypothèses

Les facteurs externes majeurs qui risquent d'entraver l'atteinte des objectifs concernent la sécurité d'autant plus que les centres sont situés dans les Nord Ouest et le Nord Est. Cela peut être aussi les pillages. C'est pour cette raison, qu'il incombe au gouvernement d'assurer la sécurité des centres. Les normes de sécurité seront observées lors des constructions et installations des matériels. L'implication de la communauté dans le suivi du projet (parent d'élèves, apprenants, autorités locales) est une mesure qui est de nature à contribuer à minimiser les risques.

Un risque aussi est la non disponibilité au niveau de la localité des personnes ressources pour l'encadrement. Une motivation forfaitaire est prévue pour les encourager et les fidéliser.

7. Le cadre logique

Objectifs	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Principales hypothèses
<p>Objectif global de consolidation de la paix :</p> <p>Contribuer à la revitalisation des communautés affectées par les conflits</p>			
<p>Objectifs immédiats :</p> <p>A. Rendre opérationnel 3 centres de formation professionnels situés à Bozoum, Bossangoa et Bria</p> <p>B. Promouvoir l’insertion des jeunes sortants des centres de formation dans la vie active</p>	<p>A. Nombre d’apprenants inscrits par centre</p> <p>B.1 Nombre d’apprenants ayant réussi les examens/tests finaux</p> <p>B.2 Nombre de Groupements d’Intérêt Ruraux mis en place et opérationnels</p>	<p>A. Rapports de suivi et d’évaluation</p> <p>B1. Bilan de fin d’année des Centres</p> <p>B2.1. Enregistrement auprès des Autorités locales</p> <p>B2.2. Rapport de suivi /évaluation</p>	<p>Contexte socio politique calme et favorable</p> <p>Contexte socio-politique calme</p>

<p>Résultats attendus :</p> <p>R1. Les 3 centres sont réhabilités et équipés</p> <p>R2. Le personnel d'encadrement est formé sur la nouvelle pédagogie et les nouveaux référentiels</p> <p>R3. Les examens/tests sont réalisés à la fin des cursus et coopératives créées</p> <p>R4. Les manuels de procédure et mécanismes de suivi élaborés</p>	<p>1.1 Les équipements sont fonctionnels</p> <p>1. 2 Les salles sont réhabilités et fonctionnels</p> <p>2.1. 3 directeurs formés</p> <p>2.2. 18 instructeurs / instructeurs ouvriers formés</p> <p>3.1.Nombre d'apprenants par sexe reçus aux examens / tests</p> <p>3.2. 9 coopératives fonctionnelles</p> <p>4.1 Manuels de procédures validés et disponibles</p>	<p>Rapport de suivi du Directeur Rapport de suivi de l'unité de gestion</p> <p>Rapport de suivi du Directeur Rapport de suivi de l'unité de gestion</p> <p>Rapport de suivi</p> <p>Résultats des examens</p> <p>Rapport de suivi et évaluation</p> <p>Rapport d'activités et bilan</p>	<p>La nomination des directeurs est effective</p> <p>Les instructeurs sont nommés et ont rejoint leur poste</p>
<p>Activités :</p> <p><i>R1. Les 3 centres sont réhabilités et équipés</i></p> <p>-1.1 Réalisation d'une mission de sensibilisation et mobilisation au niveau des 3 localités et état des lieux</p>	<p>1.1.1.Nombre de réunions tenues au niveau des localités</p> <p>1.1.2 Nombre de protocoles de collaboration obtenus</p> <p>1.1.3. Etat des lieux disponible</p>	<p>Rapport de mission</p>	

<p>-1.2 Etablissement des listes des équipements</p> <p>-1.3 Etablissement de la liste des travaux de réhabilitation à faire</p> <p>- 1.4 Réhabilitation des locaux</p> <p>- 1.5 Achat et installation des équipements</p>	<p>1.2.1. Liste des équipements nécessaires disponibles</p> <p>1.3.1. Liste et devis des travaux à faire disponibles</p> <p>1.4.1. Locaux réceptionnés</p> <p>1.5.1. Matériels complets et fonctionnels</p>	<p>Rapport d'expertise</p> <p>Rapport d'expertise</p> <p>Rapport de réception des travaux</p> <p>Rapport d'installation et de réception des matériels</p>	
<p><i>R2. Le personnel d'encadrement est formé sur la nouvelle pédagogie et les nouveaux référentiels</i></p> <p>2.1. Elaboration des référentiels et curricula de formation et des supports didactiques</p> <p>2.2 Elaboration / adaptation des autres modules et des supports didactiques (VIH, Paix, citoyenneté...)</p> <p>2.3 Reproduction des matériels didactiques</p> <p>2.4 Identification et recrutement des instructeurs /formateurs</p> <p>2.5 Formation des Directeurs et instructeurs</p>	<p>2.1.1. Curricula disponibles et validés</p> <p>Modules de formation validés</p> <p>Supports didactiques validés</p> <p>2.4.1. Nombre de manuels reproduits</p> <p>Nombre de formateurs recrutés</p> <p>Nombre de directeurs et instructeurs formés</p>	<p>Rapport de la présentation du schéma</p> <p>Rapport d'atelier de validation</p> <p>Rapport d'ateliers de validation</p> <p>Rapport de réception</p> <p>Rapport de recrutement</p> <p>Rapport de formation</p>	<p>Existence des personnes ressources de proximité</p>

<p>3. Les examens/tests sont effectifs à la fin des cursus et les sortants organisés en 9 coopératives</p> <p>3.1 Admission des apprenants</p> <p>3.2 Achats des intrants de formation</p> <p>3.3 Apprentissage /formation des apprenants</p> <p>3.4 Accompagnement dans la création et organisation des coopératives</p> <p>3.5 Dotation des kits selon les projets</p>	<p>3.1.1 Nombre d'apprenants par sexe admis en formation par centre</p> <p>3.2.1 Travaux pratiques et programme annuel de formation réalisés</p> <p>3.2.1 Taux de fréquentation des apprenants</p> <p>3.4.1 Nombre de coopératives créées</p> <p>3.5.1 Nombre de kits distribués</p>	<p>Registre d'admission ou Rapport de la réunion de sélection</p> <p>Cahier de texte de la classe Rapport de suivi du directeur</p> <p>Cahier de présence Rapport du Directeur</p> <p>Récépissés des enregistrements auprès des autorités locales</p> <p>Rapport de délibération des projets</p>	
<p>4. Elaboration des manuels de procédure et mécanismes de suivi</p> <p>4.1 Gestion et exécution du programme</p> <p>4.2 Organisation des revues</p> <p>4.3 Organisation de l'évaluation finale</p>	<p>4.1.1 Manuels de procédures validés</p> <p>4.2 Rapport de suivi</p> <p>4.3.1. Rapport des revues disponibles, Bilan annuel validé</p> <p>4.4.1 Rapport d'évaluation disponible</p>	<p>Lettre de validation</p>	

8. Budget du Programme

CATEGORIE	ARTICLE	PRIX DE UNITE	NOMBRE UNITE	PRIX TOTAL
PERSONNEL	Consultant N1.2	1 500	0,5	750
	Consultant N1.3	1 500	0,5	750
	Consultant intern N°2;2	6 000	1	6 000
	Consultant N2.3	1 500	1	1 500
	Coordonateur du projet N°4.2	1 200	18	21 600
	Consultants N°4.4	1 500	3	4 500
S/TOT				35 100
CONTRAT	Réhabilitation N°1.4	20 385	3	61 154
	Formateurs/instructeur 2.4	2 000	15	30 000
	ONG 3.4	2 500	1	2 500
S/TOT				93 654
FORMATION	Atelier 2.2	1 400	3	4 200
	Atelier 2.3	1 500	1	1 500
	Atelier 2.6	1 610	7	11 270
	Atelier 4.3	1 000	2	2 000
	Atelier 4.4	2 000	1	2 000
S/TOT				20 970
TRANSPORT	Frais Bus 1.1	22	26	572
	Frais Bus 2.2	22	48	1 056
	Frais avion 2.2	2 000	1	2 000
	Frais Bus 2.6	22	44	968
	Frais Bus 4.3	22	22	484
	Frais Bus 4.4	22	30	660
	Frais Bus 4.2	22	12	264
	Frais avion 4.3	2 000	2	4 000
	S/TOT			
PROVISION ET PRODUIT	Mat did 2.4	13	554	7 202
	Achat Intrans filière 3.2	5 000	3	15 000
	Kit dotation 3.5	2 500	9	22 500
	Production manuel 4.1	10	30	300
S/TOT				45 002
EQUIPEMENT	Equipement Filière	20 000	3	60 000
	Kit matériel Info et bureau	10 000	1	10 000
	Matériel roulant	40 000	1	40 000
S/TOT				110 000
VOYAGE	Perdiem	67	36	2 412
	Perdiem 2.2	333	6	2 000
	Perdiem 4.2	67	29	1 943
	Perdiem 4,3	333	10	3 330
S/TOT				9 685
DIVERS	Fourniture, communication	409	18	7 361
TOTAL				331 776
FRAIS DE GESTION			7%	23 224
TOTAL				355 000

* Les numéros correspondent aux activités

9. Chronogramme des activités

Du: D1																											
Au: D1+ 24 mois																											
Activité	M1	M2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	UNESCO		
Résultat 1: R1. Les 3 centres sont réhabilités et équipés																											
1.1 Réalisation d'une mission de sensibilisation et mobilisation au niveau des 3 localités et état des lieux	X																										MIN, UNESCO
1.2 Etablissement des listes des équipements	X																										MIN, UNESCO
1.4 Réhabilitation des locaux	X	X	X	X																							MIN, PRESTATAIRE
1.5 Achat et installation des équipements			X	X																							UNESCO, PRESTATAIRE
Résultat 2. Le personnel d'encadrement est formé sur la nouvelle pédagogie et les nouveaux référentiels																											
2.1 Elaboration des référentiels et curricula de formation et des supports didactiques			X																								MIN, UNESCO, BIT, SECTEUR ECONOMIQUE
2.2 Elaboration/adaptation des autres modules et des supports didactiques (VIH, Paix, citoyenneté...)			X																								UNESCO, MINSANTE, MIN,
2.3 Reproduction des matériels didactiques				X	X																						UNESCO
2.4 Identification et recrutement des instructeurs /formateurs			X	X																							MIN, UNESCO
2.5 Formation des Directeurs et instructeurs				X	X																						MIN, UNESCO
Résultat 3. Les examens/tests sont effectifs à la fin des cursus et les sortants organisés 9 coopératives créés																											
3.1 Admission des apprenants					X																						DIRECTEUR, MINISTERE
3.2 Achats des intrants de formation					X	X																					UNESCO
3.3 Apprentissage /formation des apprenants					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X						MIN

11. Résumé du Programme

FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX (FCP) RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE RÉSUMÉ DU PROGRAMME²

Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNESCO		Domaine Prioritaire:	Formation Technique et Professionnelle et promotion de l'Emploi des Jeunes	
Autorité(s) nationale(s):	Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche				
Numéro du Programme:					
Nom du Programme:	Relance de 3 Centres de formation professionnelle en RCA				
Budget Total:	365 000 USD				
Zone d'intervention:	Bria, Bossangoa, Bozoum				
Date d'approbation/Comité de Pilotage:					
Durée du Programme:	18 mois	Date de demurrage:		Date de cloture :	
Description du Programme:	<p>Il s'agit donc de rendre opérationnel d'une manière durable 3 Centres de Formation Pratique et Professionnelle pouvant accueillir par promotion 180 jeunes (60*3) et qui sont situés respectivement à Bria (Nord Est) et Bossangoa et Bozou (Nord Ouest) où l'environnement sont plus propices aux déviances des jeunes dans des activités non favorables au maintien de la paix et mettant en péril les acquis déjà obtenus.</p> <p>Eu égard au fait que les structures existantes sont dans un état de dégradation très avancée, il sera procédé à la réhabilitation des locaux, à l'acquisition des matériels, à l'élaboration de référentiels et curricula, à la formation/recyclage des instructeurs. Outre les modules pratiques et techniques permettant l'acquisition de compétences qui seront revus avec les Spécialistes, les instructeurs ouvriers, les jeunes, d'autres thèmes/modules seront introduits : la gestion, les micros crédits, l'entrepreneuriat, la paix, l'entraide, la solidarité, la citoyenneté, le VIH et Sida et les IST. A la fin du cursus, il sera procédé à l'accompagnement dans l'auto installation des jeunes formés à</p>				

² Le terme "programme" est utilisé pour projets, programmes et programmes conjoints.

	travers 9 groupements d'intérêt ruraux.
Objectif global de consolidation de la paix:	Contribuer à la revitalisation des communautés affectées par les conflits
Objectifs immédiats:	A. Rendre opérationnel 3 centres de formation professionnels situés à Bozoum, Bossangoa et Bria B. Promouvoir l'insertion des jeunes sortants des centres de formation dans la vie active
Résultats et activités clefs:	<p>R1. Les 3 centres sont réhabilités et équipés</p> <p>1.1 Réalisation d'une mission de sensibilisation et mobilisation au niveau des 3 localités et état des lieux</p> <p>1.2 Etablissement des listes des équipements</p> <p>1.3 Etablissement des travaux à faire</p> <p>1.4 Réhabilitation des locaux</p> <p>1.5 Achat et installation des équipements</p> <p>R2. Le personnel d'encadrement est formé sur la nouvelle pédagogie et les nouveaux référentiels</p> <p>2.1 Elaboration des référentiels et curricula de formation et des supports didactiques</p> <p>2.2 Elaboration/adaptation des autres modules et des supports didactiques (VIH, Paix, citoyenneté...)</p> <p>2.3 Reproduction des matériels didactique</p> <p>2.4 Identification et recrutement des instructeurs /formateurs</p> <p>2.5 Formation des Directeurs et instructeurs</p> <p>R.3 Les examens/tests sont effectifs à la fin des cursus et les sortants organisés 9 coopératives créés</p> <p>3.1 Admission des apprenants</p> <p>3.2 Achats des intrants de formation</p> <p>3.3 Apprentissage /formation des apprenants</p> <p>3.4 Accompagnement et dans la création et organisation des coopératives</p> <p>3.5 Dotation des kits selon les projets</p> <p>R.4. Manuels de procédures et mécanismes de suivi élaborés</p> <p>4.1 Gestion et exécution du programme</p> <p>4.2 Organisation des revues</p> <p>4.3 Organisation de l'évaluation finale</p>
Approvisionnement:	